

Image not found or type unknown



Propriétaire introuvable

Par **valparaiso**, le **29/05/2015** à **21:48**

Bonjour,rnrnJe cherche à acheter une parcelle de terrain en mitoyenneté avec ma propriété.rnLe service des impôts fonciers m'a transmis le nom et l'adresse du propriétaire.rnMais le courrier que je lui ai adressé est revenu avec mention "inconnu à cette adresse".rnQue deviennent juridiquement les terrains dont on perd la trace des propriétaires ?

Par **Tisuisse**, le **30/05/2015** à **09:06**

Bonjour,rnrnIl y a toujours un propriétaire en l'occurrence, ce sont les héritiers si le propriétaire est décédé. Voyez la mairie du lieu où se trouve ce terrain.